

Toutefois, le mouvement ascendant des coûts et des prix a persisté en dépit d'un élan moindre de la production et de la demande. Les salaires et les prix ont monté à un rythme trop rapide. J'avais espéré plus tôt cette année que la modération de notre taux d'expansion de la demande globale et de la production amènerait une modération significative du taux d'augmentation des prix et des coûts. Cela ne s'est encore produit d'aucune façon notable.

L'inflation des prix et des coûts nuit aux Canadiens à plusieurs points de vue. Ses effets sont injustes: les économiquement forts en profitent et les économiquement faibles en souffrent. Elle mine la position concurrentielle de l'industrie canadienne qui vient en concurrence avec les producteurs et les commerçants aux États-Unis et ailleurs. Elle produit des effets de rétroaction par l'influence qu'elle exerce sur les exigences de la main-d'oeuvre en ce qui concerne les augmentations de salaires qui dépassent nettement les augmentations qu'enregistre actuellement la productivité. Enfin, les investisseurs en sont venus à croire que les prix poursuivront leur marche ascendante et que l'acheteur d'obligations et d'hypothèques à long terme court le risque de voir s'amenuiser continuellement la valeur réelle de son placement, ce qui doit être compensé par des taux actuels d'intérêt beaucoup plus élevés que ceux que nous avons connus par le passé.

Je suis certain que de tels propos ne sont pas étrangers à un grand nombre d'entre vous, et que votre propre expérience des dix-huit derniers mois vous fournit des exemples de la psychose d'inflation qui s'empare à la fois des marchés, de la main-d'oeuvre et des capitaux.

En présence d'une telle situation, le Gouvernement du Canada a conclu qu'il fallait recourir à plus de contrainte en faisant appel à la politique fiscale et budgétaire. J'ai par conséquent annoncé vendredi dernier que le Gouvernement avait décidé de présenter plus tard au cours du mois de nouvelles mesures fiscales et budgétaires, y compris des augmentations provisoires d'impôt. Ces mesures fiscales seront partie intégrante d'un programme visant à refréner l'inflation des prix et des coûts qui se produit actuellement au Canada.

Un autre aspect de notre problème fiscal et économique au Canada a été le taux de croissance des dépenses publiques, reflet de l'essor et du développement de notre économie, du rôle de plus en plus grand que joue l'État dans la vie moderne, en particulier dans le domaine de l'éducation, et aussi du zèle que manifeste partout la société canadienne pour les réformes sociales, et que je partage. Le taux d'augmentation a toutefois été considérable; en conséquence, les dépenses publiques ont pris une large portion de notre produit national brut. C'est pourquoi, il a fallu augmenter les impôts tant au palier fédéral qu'aux paliers provincial et local. Les gouvernements ont aussi fait de plus en plus appel aux marchés des capitaux alors que la demande du secteur des affaires y était déjà très forte. Pour ce qui est du Gouvernement du Canada, ces besoins d'emprunt répondaient aussi à la nécessité de se procurer des fonds pour financer l'habitation, le crédit agricole et autres investissements d'ordre commercial par l'intermédiaire d'organismes de l'État. Notre Gouvernement est devenu récemment un important intermédiaire financier. Les prêts que nous faisons au cours de la présente année financière à l'habitation et au crédit agricole seulement dépasseraient la moitié de l'ensemble des besoins nets de caisse du Gouvernement.